

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00029

Numéro SIREN : 834 703 100

Nom ou dénomination : AA AU CAFE DES DELICES

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2022 sous le numéro de dépôt 3018

SAS A&A AU CAFE DES DELICES
Au capital fixe de 2000 Euros
2 Rue De Verdun, 57200 Sarreguemines
RCS 834703100 SARREGUEMINES

Le 25-07-2022 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Madame Guendez Assia née Moussa-Benabdallah le 12/09/1985 à Neufchateau (88300) (France), de nationalité Française, mariée, demeurant 20 Rue Ernest Krebs, 57200 Sarreguemines.

- Monsieur Guendez Aissa né le 30/12/1984 à Sarreguemines (57200) (France), de nationalité Française, marié, demeurant 20 Rue Ernest Krebs, 57200 Sarreguemines.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Madame Guendez Assia, présidente de cette assemblée est :

Modification de la présidence.
Désignation du nouveau président.

A COMPTER DU 25-07-2022 :

RESOLUTION N°1 :

Mme Guendez Assia démissionne de sa fonction de président. Quitus lui est donné.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°2 :

Madame SAHLI Fatma née DJIDA le 21/07/1956 à MENACEUR (99) (Algérie), de nationalité Algérienne, mariée, demeurant 2 Rue Des Fauvettes, 57200 Sarreguemines, est nommée présidente pour une durée indéterminée et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°3 :

Les statuts seront mis à jour, sauf si les décisions ci-dessus n'entraînaient pas de modification statutaire. Les formalités seront réalisées auprès des organismes concernés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Nouvelle constitution de la représentation légale:

- président: Mme SAHLI Fatma

GA

AG

SF

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Sarreguemines le 25-07-2022

Signatures des actionnaires :

- Madame Guendez Assia



- Monsieur Guendez Aissa



- Madame SAHLI Fatma

